

Interview de Martine Ruppé, présidente du Comité Ornaï de Défense de la Laïcité

Riposte Laïque : Peux-tu nous présenter le Comité Ornaï de Défense de la laïcité (C.O.D.L) que tu présides, et nous parler des circonstances qui ont amené votre création ?

Martine Ruppé : La création du C.O.D.L., association régie par la loi du 1er juillet 1901, remonte au 4 février 1999. Des atteintes graves à la laïcité secouaient alors le collège Jean-Monnet de Flers où un père de famille voulait imposer ses choix politico-religieux à l'ensemble de l'établissement à travers l'inscription de sa fille voilée en classe de 6ème. Ces atteintes étaient pour nous inacceptables au nom de la laïcité et au nom de l'égalité homme-femmes.

Le désarroi des personnels, le laxisme et l'angélisme ambiants de l'époque, le silence assourdissant de nombreux responsables politiques, l'absence de soutien de la hiérarchie face à ces attaques portées à l'un des principes fondateurs de la République nous ont conduits à créer cette association.

A partir de ce jour, nous avons travaillé, milité, combattu, en partenariat avec le Comité Vendômois de Défense de la Laïcité (C.V.D.L.) et d'autres associations afin d'obtenir une loi qui réaffirme et clarifie la laïcité dans les établissements d'enseignement public. Cette loi, les défenseurs de la laïcité l'ont obtenue le 15 mars 2004. Nous étions d'ailleurs à l'Assemblée Nationale lors du vote le 10 février 2004. Pour nous, l'Ecole doit se consacrer au savoir et aux valeurs qui rassemblent et non à ce qui divise ou mène au communautarisme et à l'éclatement de la République.

Riposte Laïque : En 2003, avec Roland Clément, ancien porte-parole des personnels du collège Jean Monnet et aujourd'hui

vice-président du C.O.D.L. , tu as témoigné à la commission Stasi. Tu as ensuite été invitée à l'Élysée, lors du discours de Jacques Chirac, sur la laïcité. Qu'as-tu retenu de ces expériences ?

Martine Ruppé : L'audition devant la Commission Stasi, l'invitation à l'Élysée lors du discours du 17 décembre 2003 du Président Chirac ont été des moments forts tant pour la citoyenne que pour le professeur et la militante. En tant qu'enseignante car cinq professeurs seulement ont été entendus publiquement par la Commission Stasi : trois du lycée La Martinière de Lyon et donc deux de Flers. Il était important de témoigner, concrètement, de ce qui se passait dans les établissements publics de Flers, des assauts insidieux et répétés contre la loi de 1905 et de mettre aussi en évidence ses limites dans le cadre scolaire.

La citoyenne ne pouvait qu'être honorée de l'invitation à l'Élysée et la présidente d'association y a vu un aboutissement de ce combat. En effet, nous avons ce jour-là remporté une victoire pour la liberté et la démocratie contre l'obscurantisme et le fondamentalisme.

Riposte Laïque : Vous ne vivez pas dans de grandes agglomérations, vous avez plutôt une implantation rurale. Quelles sont vos principales inquiétudes pour la défense des principes laïques ?

Martine Ruppé : Le fait de vivre dans le pôle d'une zone essentiellement rurale ne nous met pas à l'abri des assauts communautaristes ou fondamentalistes. Nous en avons eu l'exemple en 1999. Ceux qui s'attaquent à la laïcité le font partout, espérant trouver une brèche pour parvenir à leurs fins : l'émiettement de la République. C'est pourquoi la vigilance reste de mise. Elle est absolument nécessaire d'autant que les sujets d'inquiétude sont nombreux en France et ailleurs. Pour en citer quelques-uns :

– la laïcité, principe fondateur de la République, a été

absente des récentes campagnes électorales et le vote "religieux" a été très courtisé.

– la conception anglo-saxonne des plus hautes autorités de l'Etat et de certains députés qui souhaitent une loi réintroduisant le délit de blasphème ou le retour à certains principes du concordat napoléonien appliqués en Alsace-Moselle...

– l'attitude d'un certain nombre de maires qui n'appliquent pas la loi de 1905 dans leurs communes, etc...

– l'article 89 de la loi de décentralisation d'août 2004...

– l'accompagnement scolaire, etc...

Riposte Laïque : Quels sont vos projets, pour cette année ?

Martine Ruppé : Continuer de s'investir pour le respect de la laïcité. Pour ce faire, nous surveillons étroitement l'actualité pour réagir aux atteintes portées à la laïcité et à l'égalité homme-femme, voire anticiper.

Comme un tel combat ne peut se mener seuls, le C.O.D.L. reste en contact avec les associations amies, participe aux Laïques en réseau et prépare le bulletin n°9. Une conférence-débat aura lieu le 28 mars 2008 sur le thème "Faut-il une riposte laïque ?". Nous sommes ravis que tu aies accepté de l'animer et de te recevoir à Flers.

Propos recueillis par Pierre Cassen